

Notification 2021/002

1 février 2021

NOTIFICATION AUX PARTIES

APPEL À SOUTIEN FINANCIER POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CMS

Le Secrétariat est heureux de vous informer des progrès et des plans de mise en œuvre du Programme de travail de la Convention sur la Espèces Migratrices (CMS).

La treizième session de la Conférence des Parties (COP13 - février 2020, Gandhinagar, Inde) s'est conclue avec succès par l'adoption d'un certain nombre de mesures importantes pour répondre aux besoins de conservation des espèces migratrices et pour guider le travail de la Convention dans la période intersessions.

L'ambitieux Programme de travail (PdT) 2020-2023 comprend les mandats relevant de la responsabilité du Secrétariat, du Comité permanent et du Conseil scientifique tels que reflétés dans les Résolutions, Décisions et Actions concertées approuvées par la COP13 ainsi que des instruments et initiatives en cours.

Depuis la COP13, malgré les défis posés par la pandémie, le Secrétariat a planifié et travaillé pour faire avancer de nombreuses priorités du PdT en tenant compte des restrictions de voyage et autres limitations liées au COVID-19. Le Secrétariat a reçu de généreuses contributions de plusieurs gouvernements et d'autres donateurs pour certains éléments du PdT. Néanmoins, il existe d'importantes lacunes en matière de financement.

Le Secrétariat a préparé une liste de priorités de financement pour 2021 figurant dans l'annexe à la présente Notification et invite les Parties et les autres donateurs potentiels à explorer toute possibilité de les soutenir.

Le Secrétariat encourage également les organisations partenaires à envisager d'apporter tout soutien à des activités d'intérêt commun ou à mobiliser conjointement des ressources pour leur mise en œuvre.

Veillez contacter Mme Laura Cerasi, responsable de la collecte de fonds et des partenariats (laura.cerasi@un.org) pour indiquer votre volonté de contribuer à ces efforts.

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>



Priorités clés de financement du Programme de travail de la CMS – *au mois de janvier 2021*

La Conférence des Parties à la Convention sur les Espèces Migratrices (COP13 de la CMS), qui s'est tenue en février 2020, a adopté un ambitieux [Programme de travail](#) (PdT) qui présente tous les mandats et les besoins financiers connexes pour les travaux pendant la période intersessionnelle jusqu'en 2023. Malgré la survenue de la pandémie COVID-19, le Secrétariat a fait avancer de nombreuses activités programmatiques dans le cadre de la Convention, avec le soutien généreux de ses Parties et des organisations partenaires.

Le COVID-19 a souligné l'importance de la relation entre l'homme et la nature. Les mêmes menaces clés pour le statut de conservation des espèces augmentent également le risque de futures zoonoses : la destruction et la fragmentation des habitats, et la surexploitation des espèces animales sauvages. Ainsi, un investissement dans la réduction de ces risques offre des avantages multiples et de grande portée.

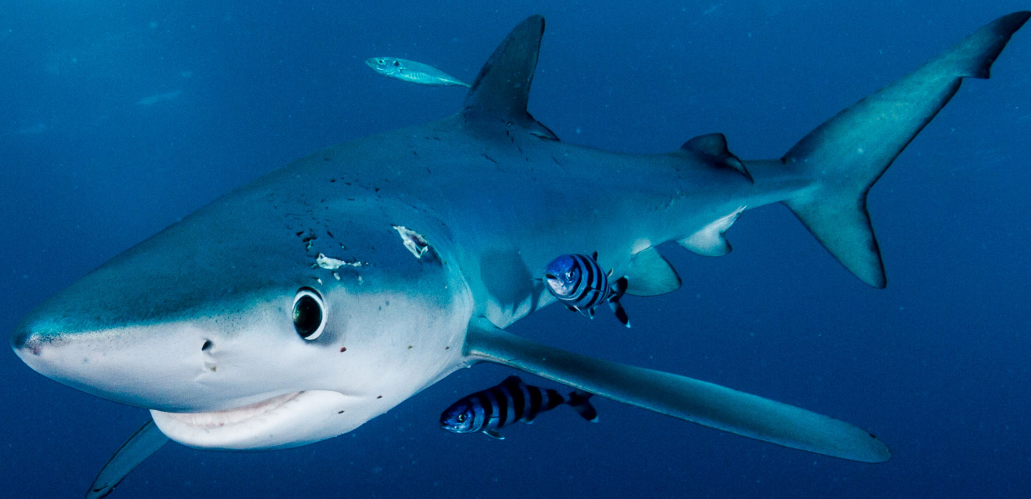
Ce document vise à fournir des orientations sur les besoins urgents de la CMS afin que les gouvernements et les autres parties prenantes puissent les examiner au regard de leurs prévisions de dépenses et de leur planification budgétaire pour 2021. Les contributions sont également les bienvenues au-delà de ce qui est nécessaire pour 2021 dans le cas d'initiatives qui doivent être mises en œuvre au cours de toute la période intersessions.

Les domaines d'initiatives de travail énumérés ci-dessous comprennent les mandats au titre des résolutions, décisions et actions concertées approuvées par la COP13 ainsi que les accords et initiatives en cours relevant de la responsabilité du Secrétariat de la CMS, le comité permanent et le Conseil scientifique.

Ces initiatives ont été identifiées sur la base de leur priorité, qui a été déterminée dans le PdT; du calendrier et de l'urgence liés à leur mise en œuvre (certaines activités ne sont prévues qu'en 2022 et/ou 2023); des déficits de financement existants; et des restrictions de voyage et autres limitations liées à la COVID-19.

Les besoins de financement, indiqués dans les tableaux ci-dessous, tiennent compte des ressources disponibles et montrent le déficit qui en résulte pour 2021 et la période intersessionnelle restante.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Secrétariat de la CMS : Mme Laura Cerasi, responsable de la collecte de fonds et des partenariats (laura.cerasi@un.org)



1. Améliorer la base scientifique pour soutenir la conservation des espèces dans le monde entier



Il est essentiel d'améliorer notre compréhension de l'état des espèces migratrices, de leurs mouvements et des menaces qui pèsent sur elles pour faciliter la prise de décisions fondées sur des données probantes en vue de leur conservation, de l'échelle locale et mondiale.



L'*Atlas mondial des migrations animales* et le rapport sur l'état des espèces migratrices dans le monde, qui n'ont pas été produits à ce jour, fourniront des outils essentiels pour la Convention. Plus particulièrement, le rapport sur l'état de conservation identifiera les principales menaces, aidera à fixer les priorités et servira de référence pour les futures évaluations régulières qui permettront de mesurer les progrès et d'évaluer l'efficacité des efforts de conservation.



Les parties ont identifié des lacunes supplémentaires dans les connaissances pour une série de domaines, y compris ceux ci-dessous, et ont demandé la réalisation d'évaluations spécifiques afin d'éclairer les politiques nationales et internationales.

Initiative	Besoin de financement 2021	Besoin de financement 2021-2023
Rapport sur l'État des espèces migratrices dans le monde	30 000	130 000
Atlas mondial des migrations animales	200 000	200 000
Changement climatique (évaluation, orientation et cours de formation)	200 000	400 000
Abattage, prélèvement et commerce illégaux des oiseaux migrateurs (résoudre le problème dans les principales voies de migration)	720 000	1 620 000
Déclin des insectes (évaluation et orientation)	50 000	50 000



2. Améliorer la capacité à honorer les engagements au titre de la CMS à tous les niveaux



La COP13 de la CMS a demandé des travaux pour soutenir la mise en œuvre des nombreux accords et actions concertées et autres initiatives adaptées aux besoins de conservation d'individus ou de groupes d'espèces inscrits aux annexes de la CMS. La Convention applique une « approche fondée sur les systèmes de migration » qui implique des stratégies de conservation holistiques accordant une attention non seulement aux espèces et à leurs populations et habitats, mais également au fonctionnement de l'ensemble du processus de migration.



Plusieurs initiatives ont été mises en place pour sauvegarder de manière cohérente des groupes d'espèces qui partagent les mêmes habitats et/ou sont affectées par les mêmes menaces.



Initiative	Besoin de financement 2021	Besoin de financement 2021-2023
Oiseaux terrestres d'Afrique-Eurasie <i>(coordination et mise en œuvre du plan d'action)</i>	100 000	250 000
Oiseaux de proie d'Afrique-Eurasie <i>(mise en œuvre du mémorandum d'accord)</i>	110 000	330 000
Vautours d'Afrique-Eurasie <i>(coordination et mise en œuvre du plan d'action)</i>	120 000	365 000
Initiative sur les carnivores d'Afrique <i>(mise en œuvre)</i>	150 000	530 000



Initiative	Besoin de financement 2021	Besoin de financement 2021-2023
Action concertée pour la conservation de la girafe	100 000	400 000
Conservation de l'âne sauvage d'Afrique <i>(mise en œuvre de la feuille de route)</i>	20 000	120 000
Conservation des chimpanzés casseurs de noix de l'Afrique de l'Ouest	80 000	100 000
Initiative sur les mammifères d'Asie centrale <i>(mise en œuvre)</i>	245 000	655 000
Conservation des gorilles <i>(coordination et mise en œuvre de l'accord)</i>	150 000	300 000
Requins migrateurs <i>(coordination et mise en œuvre du mémorandum d'accord)</i>	200 000	780 000
Tortues marines de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est <i>(coordination et mise en œuvre du mémorandum d'accord)</i>	200 000	550 000
Prévenir l'empoisonnement des oiseaux <i>(coordination et fonctionnement du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale)</i>	260 000	780 000



© Gregoire Dubois

3. Promouvoir la connectivité écologique comme feuille de route pour l'action, y compris pour les investissements dans des infrastructures durables pour les personnes et la nature



Les parties à la CMS ont souligné l'importance de la « connectivité écologique » non seulement pour la survie des espèces migratrices, mais aussi pour la conservation de la biodiversité, la restauration des écosystèmes et le bien-être humain. La connectivité offre également un moyen par lequel plusieurs pays peuvent s'entendre sur des objectifs communs au-delà des plans et priorités nationaux et fournir une base pour la coopération transfrontalière. La COP13 a aussi demandé que la connectivité soit effectivement prise en compte dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.



La mise en œuvre de mesures liées à la connectivité au niveau des espèces, des écosystèmes, des systèmes de migration et des régions ne contribuerait pas seulement à la sauvegarde des espèces migratrices, mais aiderait également à orienter l'aménagement du territoire pour les investissements économiques. Un soutien et des conseils pour la mise en œuvre sur le terrain sont particulièrement nécessaires car les investissements dans les infrastructures et leur modernisation constituent une grande partie des stratégies de relance post-COVID de nombreux gouvernements. Il est essentiel que la planification prenne en compte les besoins des espèces migratrices.



La CMS compte plusieurs mandats et initiatives pour renforcer les travaux sur la connectivité, et veiller à ce que les impacts négatifs de ces développements d'infrastructures clés sur les espèces migratrices soient réduits au minimum.

Initiative	Besoin de financement 2021	Besoin de financement 2021-2023
Connectivité écologique et espèces migratrices <i>(évaluation et orientation, soutien à la mise en œuvre dans les pays et promotion des aires de conservation transfrontalières)</i>	100 000	200 000
Groupe de travail sur l'énergie <i>(coordination, fonctionnement et actions prioritaires)</i>	190 000	690 000
Infrastructure linéaire respectueuse de la faune <i>(évaluation et orientation)</i>	60 000	60 000



4. S'attaquer aux causes de la crise COVID-19 et prévenir de nouvelles pandémies



Les agents zoonotiques sont présents dans diverses espèces migratoires d'animaux sauvages, comme les chauves-souris, les ongulés et les oiseaux d'eau.



Si certaines espèces migratrices ont été associées à la propagation de zoonoses, la plupart de ces événements ont résulté d'activités humaines, telles que la capture, la manipulation et la consommation directe d'animaux sauvages et la destruction de leur habitat, ainsi que la proximité accrue des humains et du bétail avec les zones naturelles.



La CMS cherche à étudier plus à fond les liens entre la migration des animaux et la dynamique des maladies infectieuses, ainsi qu'à combler le manque de connaissances sur le rôle des utilisations de la faune migratoire dans l'émergence des maladies zoonotiques infectieuses.

Initiative	Besoin de financement 2021	Besoin de financement 2021-2023
Animaux sauvages migrateurs et maladies zoonotiques (évaluation et orientation)	100 000	150 000



5. Suivre les progrès de la mise en œuvre et orienter les futures actions stratégiques



Le suivi et l'établissement de rapports sur les activités de mise en œuvre de la convention sont essentiels pour mesurer les progrès, comprendre les défis et déterminer les actions futures...



Le Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 a orienté les efforts de conservation des espèces migratrices de la communauté internationale et a défini des objectifs sur lesquels les Parties et autres parties prenantes sont censées rendre compte de leurs actions et mesurer leurs résultats. La COP14 examinera une évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique et envisager des options pour ce qui suit, en tenant compte l'élaboration du cadre mondial pour la biodiversité de l'après-2020.



Le mécanisme d'examen récemment établi concerne tous les programmes de la CMS et vise à aider les Parties, par un processus de facilitation, à relever les défis liés à des questions spécifiques de mise en œuvre.

Initiative	Besoin de financement 2021	Besoin de financement 2021-2023
Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 et suivi <i>(développement de l'évaluation initiale et des options de suivi)</i>	110 000	260 000
Rapports nationaux <i>(révision du format et analyse)</i>	10 000	40 000
Mécanisme de révision <i>(mise en œuvre)</i>	25 000	100 000



6. Promouvoir les objectifs de la CMS et soutenir l'engagement dans la conservation des espèces migratrices



Les efforts de communication soutiennent les objectifs de la Convention et aident à démontrer comment le travail de la CMS s'inscrit dans le cadre plus large de la conservation de la biodiversité mondiale et du développement durable. Le renforcement des activités de sensibilisation, par une présence et un engagement dans des activités, des événements et des campagnes, est nécessaire à la lumière des récentes évaluations scientifiques sur le déclin des espèces, de la nécessité d'une sensibilisation accrue aux liens entre les zoonoses et les principales menaces pesant sur les espèces, et du nouveau cadre mondial pour la biodiversité.



Parmi les différents outils de communication, le site Web de la CMS permet de présenter le travail des Parties, de sensibiliser et de fournir des informations politiques et scientifiques actualisées qui peuvent être utilisées par les Parties pour leurs activités de planification et d'établissement de rapports. La maintenance et la mise à jour du site Web ainsi que l'amélioration du système de gestion des connaissances, y compris l'interopérabilité avec d'autres systèmes tels que la liste rouge des espèces de l'UICN et l'outil de rapport national en ligne contribueront à rehausser le profil de la Convention et à améliorer son efficacité.



Initiative	Besoin de financement 2021	Besoin de financement 2021-2023
Activités et événements de sensibilisation <i>(y compris la Journée mondiale de la vie sauvage, la Journée mondiale des oiseaux migrateurs et d'autres activités y événements)</i>	120 000	380 000
Communication <i>(mobilisation de la presse et les médias, mise à niveau des outils, publications)</i>	50 000	150 000